



Prélevement abusif de la part de l'opérateur sfr

Par **dallier pierre**, le **04/04/2018** à **20:52**

Bonjour,

L'opérateur SFR prélevait abusivement la somme de 150 € sur mon compte bancaire en septembre 2017.

Malgré mes courriers au service clients et à la direction, je n'ai toujours pas été remboursé, je n'ai d'ailleurs reçu aucune réponse, impossible de les contacter par téléphone. J'ai l'impression que ces gens là sont intouchables et, de ce fait, ils se permettent tout ce qu'ils veulent. Je ne comprends plus trop bien ce qui se passe. Il doit bien exister un moyen d'entrer en contact avec eux ?

Quelqu'un pourrait-il m'indiquer ce que je peux faire ? il doit bien être possible de contacter un médiateur ?

Merci pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **04/04/2018** à **23:40**

Bsr

Pour la médiation, c'est ici...

<https://www.mediation-telecom.org>

Par **dallier pierre**, le **05/04/2018** à **18:38**

bonsoir Pragma et merci pour votre réponse ; je ne comprends pas trop ; d'après votre réponse , il n'y a pas grand chose à faire ? il s'agit quand même d'un prélèvement abusif de 150 €, si moi je prends cette somme à quelqu'un, je pense que je me retrouve direct en prison ?

Merci quand même et bonne soirée.